



RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL
DU BRABANT WALLON

Rapport d'activité

2022



Plan

1. Introduction	3
2. Description générale	4
a. Missions	4
b. Composition des instances	5
c. Réseau	8
d. Subventionnements	9
e. Equipe	9
3. Axe Coordonner	10
4. Axe Communiquer	13
5. Axe Former	14
a. Formation Croix Rouge	
b. Colloque "La précarité oubliée"	
6. Axe Recherche	16
a. Dénombrement	
7. Projets spécifiques	19
a. Dispositif d'hébergement d'urgence	19
b. Housing First	24
c. Capteur Logement	27
8. Conclusion	30

1. Introduction

Le Relais social du Brabant Wallon finit sa première année de fonctionnement avec un commencement en force. La dynamique de réseau, bien que naissante, est déjà bien présente et de nombreux partenaires s'impliquent dans ce nouveau dispositif.

L'année 2022 a été consacrée à construire les bases de ce nouveau Relais social ; grâce à l'appui du CAL BW, le premier dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi sur le Brabant wallon a eu lieu. Les résultats seront des outils à la réflexion et à l'évaluation des projets en cours et à venir. Plusieurs partenaires ont également signé la charte du Relais social et viennent consolider le réseau.

En peu de temps, l'équipe est passée d'un travailleur à une équipe pluridisciplinaire composée de 8 personnes. Nos axes de travail se renforcent et se diversifient en fonction des subventions obtenues et des besoins du terrain. La fin d'année a été marquée par le lancement du projet Housing First et Capteur logement.

La mise en place du Relais social apparaît également comme un outil pour visibiliser une précarité trop souvent laissée de côté. Notre objectif est de remettre cette thématique au cœur du réseau et de mobiliser l'ensemble des ressources existantes. Cela ne peut évidemment se faire sans le soutien politique dans la construction et mise en œuvre des projets.

L'année 2022 fut clôturée par l'organisation d'un colloque avec le RSLux sur la « précarité oubliée » afin de sensibiliser à la fois le politique sur la thématique des précarités hors milieux urbains mais surtout d'outiller les travailleurs de terrain sur la prise en charge de ces publics.

Nous venons de poser les premières pierres d'un long chemin qu'il reste à tracer. Le Relais social ne serait rien sans le réseau qui le constitue. Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont soutenu la mise en place du projet et qui continuent encore aujourd'hui d'apporter leur soutien.

Merci aux partenaires pour votre implication au sein du réseau,

Merci aux administrateurs et membres du Comité de Pilotage de m'aiguiller tout au long de l'année,

Merci à Colette Delmotte, présidente et Véronique Thibault, vice-présidente pour le soutien et leur disponibilité,

Merci à mon équipe pour le travail réalisé et leur engagement,

Maëlle Dewaele

2. Description générale

Le Relais social intercommunal du Brabant wallon (RSBW) a été créé en octobre 2021 et financé pour la première fois en janvier 2022. Le RSBW désigne un réseau composé d'opérateurs publics et associatifs qui œuvre dans la lutte contre la grande précarité. Le public cible est constitué de personnes en situation de grande précarité, en situation d'exclusion et/ou fortement désocialisées ; les personnes sans-abri ou mal-logées, les consommateurs de drogues ou les personnes en lien avec la prostitution.

Les missions du Relais social sont régies par le code wallon de l'Action sociale et de la santé du 29 septembre 2011, ainsi que celui du code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la santé du 4 juillet 2013, et les arrêtés qui y sont liés.

MISSIONS

✓ **Coordonner**

- Mise en relation des partenaires en vue d'améliorer les prises en charge des publics (intersectorialité)
- Echanges de pratiques

✓ **Interpeller**

- Interpellations politiques :
- Faire remonter les constats, manques et recommandations du terrain
- Porter des recommandations de réseau

✓ **Observer**

- Récolte de données qualitatives et quantitatives sur les phénomènes de sans-abrisme
- Mise en place de recherches thématiques en fonction des besoins du secteur
- Evaluation des projets développés

✓ **Communiquer - informer**

- Centralisation des données et partenaires

✓ **Former**

- Organisation de formations à destination des travailleurs

✓ **Développer - innover**

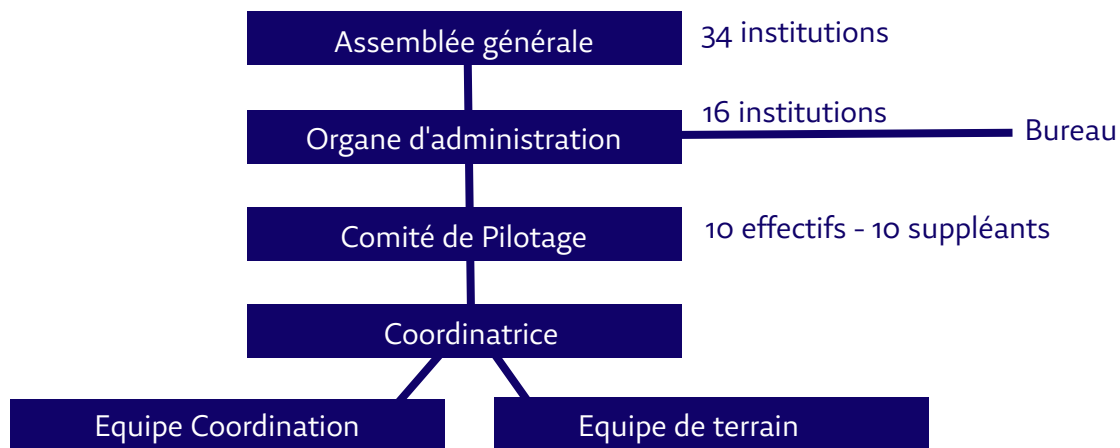
- Financement de projets
- Développement des projets innovants au cœur d'un réseau

Secteur public

Ville de Wavre	Hermal Carine
Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	Joachim Isabelle
Ville de Nivelles	Glineur Christian
CPAS de Wavre	Baccus Anne Marie
CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve	Lambert-Lewalle Marie-Pierre
CPAS de Nivelles	Delmotte Colette
CPAS de Rebecq	Marchetti Marino
CPAS de Tubize	Jadin Frédéric
CPAS de Braine-l'Alleud	Vanderbeck Alexandra
CPAS de Grez-doiceau	Vandemeulebroucke Martine
CPAS de Walhain	Namurois Agnès
CPAS de Jodoigne	Paque Séverine

Secteur associatif

Maison'Elle	Bourguignon Laurence
Maison d'accueil Paul Henricot	Mouchart Laurence
Les Quatre vents	Gruselin Didier
Le Goéland	Poucet Bernard
Maison maternelle du Brabant wallon	Raskin Phillippe
Un toit un coeur	Seutin Stéphanie
L'Ouvre-boîte	Thibault Véronique
Soli-Dons	Fonteyn Julie
	Henin Guillaume (juin 2023)
Croix Rouge	Mommaerts Renaud
Clinique Saint-Pierre	Devleeschouwer Laetitia
Service de santé mentale de Wavre	Marchand Marie
Habitat et participation	Thys Pascale
Entre 2 Wallonie	Clippe Joëlle
IGBW - Intergroupe des maisons médicales du BW	Speidel Valérie
	Vanheuverzwijn Yaëlle (août 2023)
CRI BW	Monjoie Patrick
La Toulaine	Bouhon Martin
Centre d'action laïque du BW	Droumart Brice
Belrefugees	De Neve Anne-Catherine
Réseau 107 BW	Loots Geneviève
RBDL - Réseau brabançon pour le droit au logement	Poisson Daniel
AIS BW	Evrard Isabelle
ASAR BW	Wathelet Thierry



ORGANE D'ADMINISTRATION

Secteur public

Institution	Représenté par	
CPAS WAVRE	BACCUS	ANNE MARIE
CPAS OLLN	LAMBERT LEWALLE	MARIE-PIERRE
CPAS NIVELLES	DELMOTTE	COLETTE
CPAS JODOIGNE	PAQUE	SEVERINE
CPAS TUBIZE	JADIN	FREDERIC
VILLE OLLN	JOACHIM	ISABELLE
VILLE WAVRE	HERMAL	CARINE
VILLE NIVELLES	GLINEUR	CHRISTIAN

Présidence :
Colette Delmotte

Vice-Présidence :
Véronique Thibault

Trésorier
Frédéric Jadin

Secteur associatif

Institution	Représenté par	
LES QUATRE VENTS	GRUSELIN	DIDIER
MAMA BW	RASKIN	PHILIPPE
UTUC	SEUTIN	STEPHANIE
OUVRE BOITE	THIBAUT	VERONIQUE
CROIX ROUGE	MOMMAERTS	RENAUD
CLINIQUE SAINT PIERRE	DEVLEESCHOUWER	LAETITIA
SSM WAVRE	MARCHAND	MARIE
HABITAT ET PARTICIPATION	THYS	PASCALE

Le Comité de Pilotage se réunit six fois par an. Il est composé d'acteurs en lien avec le terrain.

Il se compose de cinq représentants publics et cinq représentants associatifs. Pour chaque représentant, un suppléant est désigné pour assurer une présence et une continuité dans le travail.

La présidence et vice-présidence s'alternent chaque année entre les deux secteurs. La présidence a été occupée :

- De janvier à juin 2022 : Joëlle Janssens
- De juin à décembre 2022 : Laurence Bourguignon



Secteur public

CPAS OLLN – Donatienne Tonglet	CPAS WAVRE – Joëlle Janssens
CPAS NIVELLES – Jessy Overtus	CPAS de BRAINE l'ALLEUD - Amaury Bellemans
CPAS JODOIGNE – Géraldine Petit	A déterminer
CPAS REBECQ – Fabrice Ankaert	CPAS TUBIZE – Pascale Schroeder
PCS OLLN – Steve Evrard	PCS NIVELLES – Isabelle Vaessen

Secteur associatif

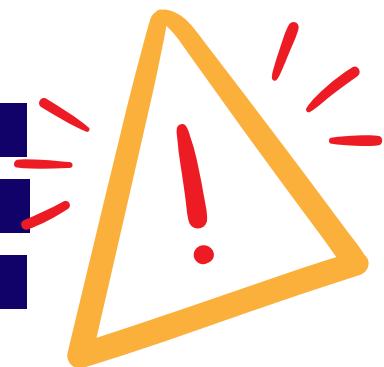
MAISON'ELLE – Laurence Bourguignon	MAISON d'ACCUEIL PAUL HENRICOT – Laurence Mouchart
CROIX ROUGE EST – Isabelle Convié	SOLI-DONS – Guillaume Henin
IGBW – Yaëlle Vanheuverzwijn	IGBW - Elisa Piettre
Réseau 107 Bw - Geneviève Loots	Réseau 107 - comité de réseau
Belrefugees – Anne-Catherine De Neve	Entre 2 Wallonie – Joëlle Clippe

SUBVENTIONNEMENTS

En 2022, le Relais social a obtenu plusieurs subventions :

- Via son agrément :

Personnel coordination	125 811 euros
Frais de fonctionnement	25 840 euros
Enveloppe Projet	103 363 euros



- Dans le cadre du plan de relance de la Région wallonne

Housing First	250 000 euros
---------------	---------------

- Demande de subvention facultative au Ministre du logement

Capteur Logement	50 000 euros
------------------	--------------

- Demande de subventions facultatives à la Province

Equipement	7 500 euros
Colloque	2 000 euros

EQUIPE

L'équipe se compose :

NOM	Fonction	ETP	Entrée en fonction
Dewaele Maëlle	Coordinatrice générale	38h/semaine	03/01/2022
Berckmans Géraldine	Secrétaire	26h/semaine	24/01/2022
Jonard Louise	Chargée de projet	30h/semaine	30/05/2022
Roobaert Jean	Capteur Logement	38h/semaine	03/10/2022
Vande Vyvre Catherine	Coordinatrice HF	30,40h/semaine	14/06/2022
Zieba Tatiana	Educatrice	38h/semaine	02/05/2022
Minacapelli Sacha	Psychologue	19h/semaine	02/11/2022
Rifaut Célia	Assistante sociale	30,40h/semaine	02/11/2022

3. Axe Coordonner



Au-delà de rencontres plus individuelles, le Relais social a également organisé ou participé à des réunions de coordination d'acteurs.

✓ **Inter-APL (Association de Promotion au logement)**



Rôle du RSBW : Organisateur



Nombre de rencontres en 2022 : 3



Objectifs :

- Favoriser les rencontres entre acteurs d'un même secteur et encourager les échanges de pratiques et l'articulation des services.
- Découverte des nouvelles APL sur le territoire et spécificités
- Complémentarité entre HF et les APL
- Préparation d'un comité de concertation sur la thématique des APL pour janvier 2023



Services participants : Habitat et Participation, Alodji, Mama BW (Apl Boite à clefs), Goéland asbl, Housing First



Perspectives :

- Maintenir les rencontres pour renforcer les connections entre APL et avec le Projet HF
- Développement d'une coordination "accompagnement en logement" avec des partenaires plus élargis

✓ **Plateforme de l'Aide Alimentaire en Brabant wallon**



Rôle du RSBW : Co-organisateur



Nombre de rencontres en 2022 : 4



Objectifs :

- Améliorer les collaborations entre les partenaires de l'aide alimentaire
- Améliorer le dispatching des surplus
- Améliorer les connaissances dans le fonctionnement des acteurs
- Développer un modèle de plateforme d'aide alimentaire en Brabant wallon



Services participants : Soli-Dons, Croix-Rouge, Apides, Resto du coeur



Perspectives :

- Ecriture d'une convention de collaboration entre partenaires en vue de la mise en place d'une plateforme
- Rencontre de modèles de plateformes existantes

✓ Plan saisonnier nivellois



Rôle du RSBW : Organisateur



Nombre de rencontres en 2022 : 3



Objectifs :

- Lieu de discussion en cas de période de crise (canicule ou grand froid) pour faire le point sur la situation
- Création d'outils de présentation des services (carte, flyers)
- Développement de plans de crise en cas de grand froid ou de canicule



Services participants : Croix Rouge, CPAS Nivelles, Les Quatre Vents, Le Goéland, Ouvre-Boîte, PCS Nivelles, CAL BW,



Perspectives :

- Consolidation des plans de crise
- Maintien du lieu de rencontre comme "organe de crise"

✓ Réseau désaffiliation - OLLN



Rôle du RSBW : Participant

Les réunions du réseau désaffiliation sont organisées par le PCS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et ont pour objectif de faire rencontrer les acteurs travaillant avec un public précarisé présent sur le territoire.

Dans le cadre de ces rencontres, le Relais social avec le Réseau 107 et le PCS ont travaillé sur des outils de gestion de situation de crise. L'année 2022 a permis de développer les outils et de les présenter aux partenaires du réseau.

L'outil se nomme "organe de crise pour un public en désaffiliation" (OCPD). Il s'agit d'une réunion clinique dont l'objectif est de faire le point autour d'une situation qui questionne, déroute voire inquiète.

L'OCPD se divise en deux composantes en fonction du type de situation évoquée : l'une concernant les situations individuelles, l'autre collectives. Le public concerné dans le cadre de cet organe est un public adulte en processus de désaffiliation. A noter que l'OCPD ne prend pas en compte les situations urgentes c'est-à-dire dont il y a une urgence vitale. L'OCPD se concentre sur les situations dites de « crise » dont les travailleurs de terrain observent une évolution négative de la situation.

✓ **Fonction 5 du Réseau 107 BW (axe logement)**



Rôle du RSBW : Participation et soutien



Nombre de rencontres en 2022 : 4



Objectifs :

- Rencontres des partenaires du Réseau 107 BW autour des questions du logement et de la santé mentale
- Améliorer les connaissances sur les services partenaires
- Rencontres d'initiatives innovantes autour de ces questions



Services participants : partenaires du Réseau 107 BW



Perspectives :

- Organisation de journées d'échanges entre travailleurs issus de partenaires du Réseau 107 : "bienvenue chez nous"
- Sensibiliser davantage les CPAS à participer aux rencontres
- Dynamiser les réunions - réfléchir à un fil rouge
- Travailler l'axe formation "santé mentale"

✓ **Répertoire des services issus du secteur de la santé et du social**



Rôle du RSBW : Participation



Nombre de rencontres en 2022 : 5



Objectifs :

- Création d'un site internet cadastrant l'offre de services dans les domaines de la santé et du social sur le territoire du Brabant wallon



Services participants : ASAR BW, Réseau 107 BW, Archipel, Plateforme de santé mentale, Eccossad, CLPS



Perspectives :

- Création du site internet pour fin 2023
- Organisation d'une présentation générale de l'outil avec les différents partenaires des réseaux impliqués

4. Axe Communiquer



SITE INTERNET



- Création de plusieurs pages de présentation des projets :
 - Page Dénombrement
 - Page Housing First
 - Page Capteur Logement
- Lancement des évènements depuis l'onglet "évènements & formations"
- Visibilisation du site lors des offres d'emploi



Perspectives :

- Page FAQs à créer
- Création d'un endroit sécurisé pour les membres depuis le site pour centraliser les fichiers clefs.

CARTE DES SERVICES NIVELLOIS

Création pour la localité de Nivelles d'une carte reprenant les services utiles pour toutes personnes en situation de sans-abrisme. La carte est disponible au format d'affiche ou de "petit" flyer à mettre en poche.



Perspectives :

- Partager le modèle dans d'autres localités du Brabant wallon



5. Axe Former



FORMATION PREMIERS SECOURS

 Formation donnée par la Croix Rouge

 12 décembre 2022

 12 participants (Housing First, maisons d'accueil, accueils de jour)

COLLOQUE LA PRÉCARITÉ OUBLIÉE

 Colloque "La Précarité Oubliée"

 15 décembre 2022

 180 participants

 Relais social de la Province du Luxembourg

A l'occasion du premier anniversaire des Relais sociaux intercommunaux, nous avons organisé, en partenariat avec le Relais Social du Luxembourg, notre premier colloque sur la thématique de la précarité en milieu rural et semi-rural. Précarité souvent oubliée, peu abordée ou encore euphémisée, elle revêt d'un réel défi pour nos deux régions.

“ **Comment adapter nos pratiques d'intervention vers une approche plus “territorialisée” et “collaborative” : Quelles sont les difficultés propres aux espaces ruraux ? Quelles pistes d'intervention pour aborder la précarité à l'échelle intercommunale ?** ”

Pour répondre à ces questions, nous avons accueilli les **Dr. Jean Furtos** et **Dr. Alain Mercuel**, psychiatres français spécialistes en matière d'exclusion, ainsi que **Stéphanie Linchet**, sociologue belge. Leurs analyses ont permis d'aborder les spécificités propres à la précarité en milieu rural. L'après-midi a été consacré au partage d'initiatives mises en place sur le territoire et ses environs : un dispositif médical mobile de **Médecins du Monde** (Wallonie) ; un centre d'hébergement d'urgence du **Lion's club** (Jodoigne) ; les garanties locatives mises en place par le **Soleil du cœur** (Virton) ; et les logements modulaires d'**Infirmiers de rue** (Bruxelles).

Photos



Presse



Page internet



Capsules vidéo



Dans le cadre du colloque, des capsules vidéo ont été réalisées dans le but d'aborder la réalité de la grande précarité dans nos petites villes et campagnes à travers le vécu et les expériences des bénéficiaires de nos services.



Perspectives :

- Organisation d'une formation Hygiène et Précarité avec Infirmiers de Rue en 2023
- Mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à la mise en place de formations en lien avec la santé mentale et les assuétudes

6. Axe Recherche

DÉNOMBREMENT



Relais social BW, CAL BW, Fondation Roi Baudouin, UCL Louvain & KULeuven

Financement d'un 1/2 ETP par le CAL BW pour l'engagement de la coordinatrice locale

Objectifs

- Objectiver la situation du sans-abrisme et du sans chez-soi sur la Province du Brabant wallon en recensant le nombre de personnes concernées et en cernant quelques caractéristiques clefs.
- Servir de "base" aux politiques de sans-abrisme menées localement et aux projets développés au sein du RSBW
- Etre l'outil d'évaluation et de monitoring concernant l'évolution du sans-abrisme et d'absence de chez soi

Méthode

La méthode utilisée est celle du dénombrement « point-in-time ». Elle consiste à prendre une photographie de la situation du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi à un moment précis et sur un territoire spécifique.

La récolte de données se fait alors au moyen d'une enquête sous forme de questionnaires remplis par les travailleurs sociaux des différents services et institutions participants. Au-delà de la situation de vie des personnes, quelques caractéristiques sont également prises en considération, telles que l'âge, le sexe, la situation familiale, une éventuelle problématique de santé mentale ou de consommation de stupéfiants, un parcours institutionnel (aide à la jeunesse, prison, hôpitaux psychiatriques,...).

Public visé

Pour identifier quelle situation de vie sera concernée par cette recherche, la méthodologie du dénombrement s'appuie sur la typologie européenne Ethos-light. Cette typologie distingue 7 catégories de situations de logement qui ont été reprises dans l'analyse :

- Espace public
- Hébergement d'urgence
- Foyer d'hébergement pour personnes sans-abri
- Etre sortant d'institution sans solution de logement stable (ou y rester par défaut de solution stable)
- Logement non conventionnel
- Hébergé chez un tiers/famille
- Etre menacé d'expulsion

Un processus en plusieurs étapes



Phase exploratoire

- Mise en place de réunions préparatoires entre le Relais Social du Brabant wallon, le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon et l'UCL
- Rencontres avec les administrations locales, tels que les CPAS et/ou les villes afin d'obtenir des accords de participation
- Constitution d'un comité de pilotage spécifique
- Premier repérage des services et institutions potentiellement concernés par le projet.
 - Accords de neuf CPAS et communes (1/3 de la Province) : Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-LLN, Rebecq, Tubize, Walhain et Wavre
 - Volonté de prendre en compte des bassins de vie variés (urbain, rural)
- Inventaire de tous les services locaux susceptibles d'entrer en contact avec le public à dénombrer : les services spécifiques pour sans-abris (les maisons d'accueil et les accueils de jour), les institutions psychiatriques, les prisons, les hôpitaux, les institutions pour jeunes, la police, la SNCB, les acteurs du logement, ... Au total, ce sont donc plus de 100 acteurs qui ont été répertoriés pour le projet brabançon.



Phase de communication



- Une brochure explicative et une affiche ont été diffusées.
- Prise de contact avec les services pour les encourager à participer
- Organisation d'une journée de lancement en septembre 2022 en présence de l'équipe de recherche de l'UCL, des acteurs de terrain (une cinquantaine de services représentés) et de personnalités politiques soutenant l'initiative.





Phase de formations

Organisation de formations à destination des travailleurs de terrain pour expliquer la méthodologie et le questionnaire. Ce temps est important pour répondre aux questions et inquiétudes du terrain.



JOUR J

Le 28 octobre 2022, les travailleurs de terrain complètent un questionnaire pour toute personne qui répond aux critères. Résultats attendus pour le 31 mars.

Plus d'information sur www.rsbw.be



Perspectives :

- Résultats attendus le 31/03/2023
- Organisation d'une journée de rencontre pour discuter des résultats et envisager des perspectives et pistes de travail.
- Construction d'un plan d'action en se basant sur les résultats du dénombrement
- Volonté de réitérer l'expérience tous les X ans (à déterminer) et d'étendre l'initiative sur l'ensemble des communes du Brabant wallon

7. Projets spécifiques

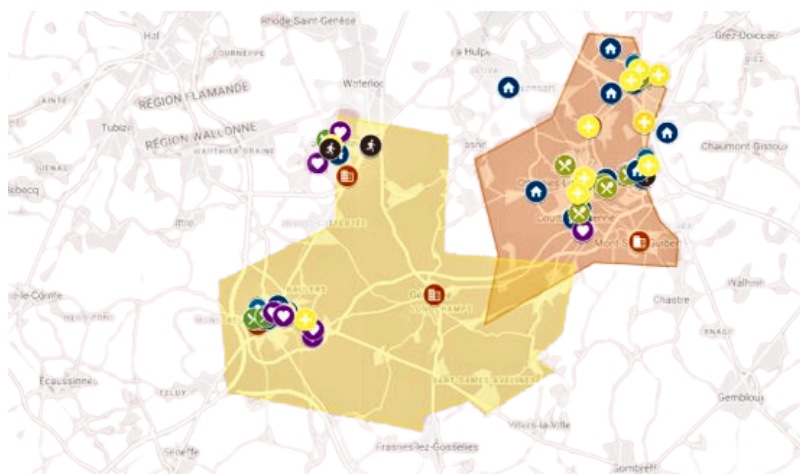
DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (DHU)

La Province du Brabant wallon a longtemps été interpellée sur l'absence d'un abri de nuit sur son territoire. La création du Relais social a permis d'embaucher une chargée de projet et une éducatrice pour la mise en place d'un dispositif d'hébergement d'urgence.

✓ Pistes de réflexions

Le premier travail effectué a été celui de cartographier les différents acteurs actifs dans la lutte contre la grande précarité sur le territoire (image.1) et de les réunir au sein d'un groupe de travail sur la question de l'abri de nuit. Ces groupes de travail ont été menés par zone (Centre et Ouest) et ont eu lieu en juin et septembre 2022. Plusieurs acteurs publics et associatifs étaient présents à ces réunions, tels que: CPAS, maisons d'accueil, abris de jour, sociétés de logement, APL et l'agence immobilière sociale.

Outil cartographique – services d'aides Zone Centre et Ouest



Les groupes de travail menés ont eu pour but de réfléchir à un modèle d'abri de nuit qui corresponde aux besoins du Brabant wallon. Plusieurs questions ont donc dû être abordées :

Quel est le profil « type » des personnes actuellement sans solution d'hébergement ?

1

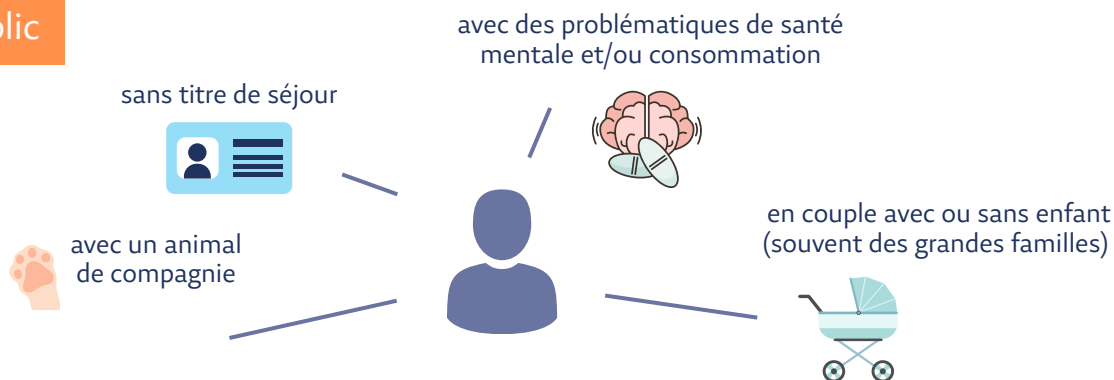
Quelle serait la configuration idéale d'un dispositif d'hébergement d'urgence ?

2

Quels sont les freins actuels dans la mise en place d'un tel dispositif ?

3

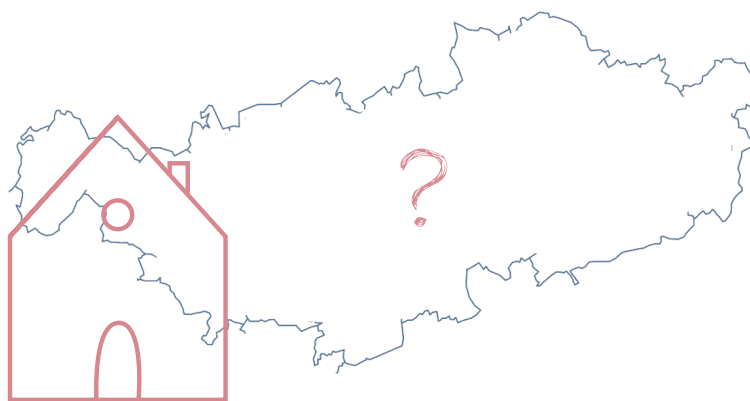
1 Public



Il est ressorti des discussions que le public le plus souvent dans la demande d'un hébergement d'urgence est souvent celui qui ne rentre pas dans les cases des maisons d'accueil, à savoir les hommes isolés (sur les quatre maisons d'accueil présentes dans le Brabant wallon, trois sont réservées aux femmes) ou les personnes avec un animal de compagnie, les familles nombreuses, etc.

2 Configurations

En termes de modalités, plusieurs points d'attention ont été soulevés, notamment sur la configuration géographique complexe du Brabant wallon (très étendu de bout en bout)



et sur le manque d'outils pour venir en aide aux personnes précarisées en milieu rural. La réflexion s'est donc portée vers un modèle « éclaté » composé des différentes cellules d'hébergement (mises à disposition par des CPAS ou structures hébergeuses) et éparpillées dans l'ensemble de la province. Ces hébergements pourront prendre des configurations diverses, telles que des logements modulaires, des appartements pour familles nombreuses ou une colocation.

Ce modèle permettrait de sortir de l'« urgence de la nuit » en proposant une période d'accueil pouvant aller jusqu'à 6 mois et allant de pair avec un accompagnement dit « intensif ». L'hébergement commencerait par une période de 7 jours gratuits afin de garantir un accueil inconditionnel pour une durée minimale d'une semaine.

3 Freins

Les freins soulevés ont été notamment le manque de moyens financiers octroyés aux Relais sociaux intercommunaux et le travail souvent cyclique d'accompagnement du public sans-abris/mal-logé, mobilisant plusieurs services du réseau sans pour autant qu'il y ait une communication entre ces différents services. La nécessité de développer les dynamiques de réseau et fortifier les liens interservices s'est donc révélé un élément clé du dispositif, d'où l'importance de travailler sur un modèle qui sort des solutions exclusivement locales et développer la solidarité inter-communale.

✓ Définir le projet

La deuxième phase de travail a été de rassembler les différentes idées soulevées par l'ensemble du réseau dans une charte commune, reprenant la philosophie du projet et les rôles de chacun, à savoir :



Les services hébergeurs, qui gardent la gestion locative de leur(s) bien(s), mais n'ont pas de pouvoir décisionnel sur les personnes qui rentrent dans leur(s) hébergement(s).



Les CPAS référents, qui conservent la gestion administrative du dossier de la personne hébergée, peu importe la situation géographique dans laquelle elle est hébergée au sein du DHU.



Les services envoyeurs, qui contribuent à l'accompagnement de la personne hébergée, conjointement avec l'équipe du Relais social du Brabant wallon.



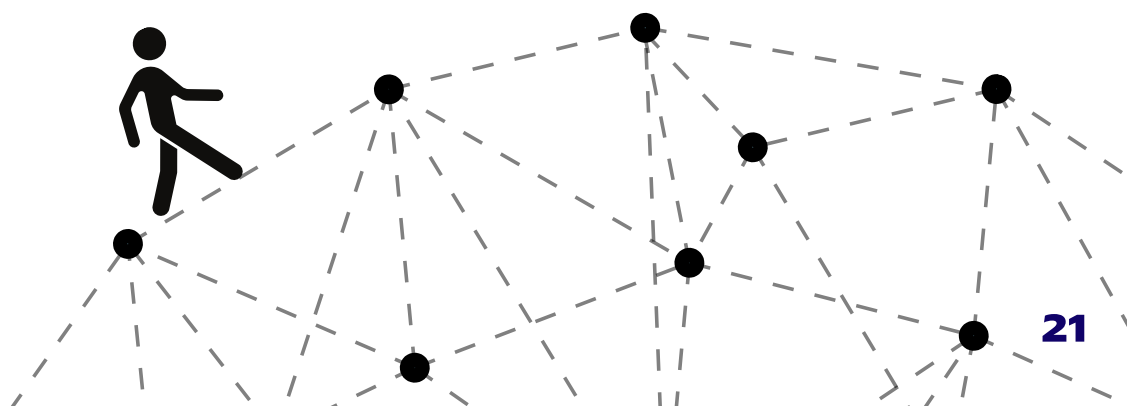
Le RSBW, qui se charge de la coordination et l'évaluation du dispositif et participe à l'accompagnement des personnes hébergées (à la hauteur d'1 ETP).

En plus de cette charte, plusieurs documents ont été rédigés pour régir le dispositif :

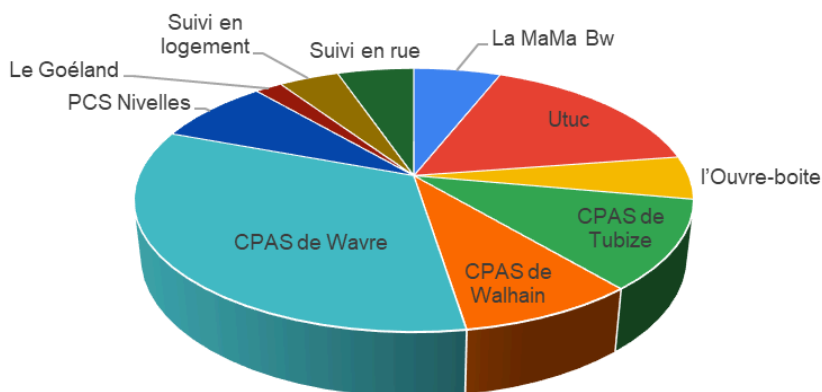
- La convention d'occupation précaire
- La convention d'accompagnement
- Le règlement d'ordre intérieur
- La convention partenariale (CPAS référent et CPAS hébergeur)

✓ Travail d'une éducatrice « volante »

Durant la période de construction du projet, une éducatrice « volante » a été mise à disposition du réseau afin de venir en aide aux différents services partenaires et développer une vision globale du travail des acteurs de terrain dans la lutte contre la grande précarité dans le Brabant wallon.



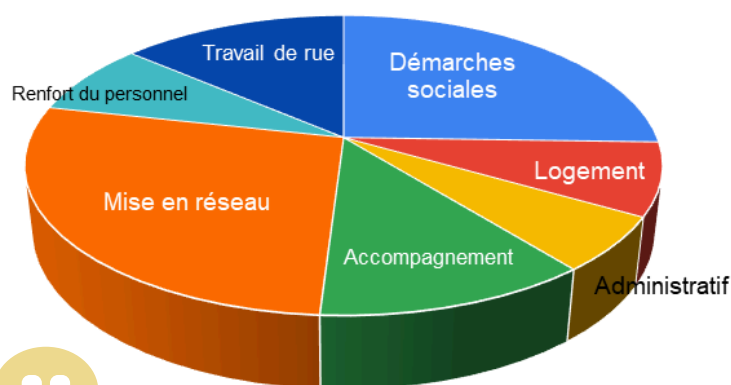
Services visités :



Les avantages liés au travailleur volant

- Le travailleur volant est le lien entre les différents opérateurs de terrain. La flexibilité de son cadre de travail permet une large variété dans ses interventions.
 - Il permet de pallier le manque de temps (et de moyens) de certains intervenants, il peut aussi permettre un renfort du personnel.
- Sa connaissance du terrain et des opérateurs lui permet une action plus spécifique et adaptée.
 - Lorsqu'il est sollicité, il apporte une première analyse rapide d'une situation. C'est un regard nouveau et extérieur sur une situation problématique.
 - Il peut aussi renseigner les travailleurs de terrain ainsi que les bénéficiaires sur les services existants sur le territoire.

Démarches sociales effectuées :



Témoignage d'une mise en réseau

"En collaboration avec le service social d'un CPAS, je suis allée à la rencontre d'un citoyen européen non-belge qui dormait sur le parking d'un magasin depuis plusieurs jours. Il m'a expliqué qu'il était seul et ne connaissait personne sur le territoire. Au départ, il semblait très méfiant, il nous a expliqué ne plus croire en les CPAS, que ceux-ci lui avaient fait des milliers de promesses sans jamais les tenir. Petit-à-petit, il a accepté qu'un AS lui soit désigné pour bénéficier de l'aide médicale d'urgence, et qu'une travailleuse du PCS de la ville et moi-même allions souvent à sa rencontre. L'hiver arrivant, je lui ai proposé qu'on aille ensemble à l'abri de jour, boire un café ou une soupe et se réchauffer. Au début il refusait, la langue constituait une barrière pour lui, donc je l'ai accompagné. Aujourd'hui, l'abri de jour reste notre lieu de rencontre principal et il y va même tout seul : prendre une douche, se restaurer, apprendre le français en échangeant avec les autres utilisateurs ou simplement se reposer quelques heures. Et c'est ça qui lui permet de survivre en rue." (Tatiana Zieba, éducatrice au RSBW)

✓ Perspectives et démarches à venir

Janvier-mars

Phase test avec les CPAS de Nivelles, d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de Wavre

Mars-avril

Présentation du projet aux différents services de terrain partenaires du Relais social (maisons d'accueil, APL, accueils de jour, maisons médicales)

Avril-mai

Visite des CPAS partenaires de la zone centre pour leur proposer de rejoindre le projet en tant que CPAS référents ou hébergeurs

Mai-juin

Visite des CPAS partenaires plus excentrés pour leur proposer de mettre un hébergement à disposition du DHU



Avant de proposer à d'autres CPAS d'être partenaires, le RSBW observera une première phase test avec les zones de Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve et Nivelles (5 unités d'hébergement pouvant accueillir entre 8 et 11 personnes). Cette période permettra d'évaluer la charge de travail que requiert ce dispositif tant au niveau de l'accompagnement que de la coordination.

Des réunions d'évaluations auront lieu régulièrement afin d'adapter au mieux les outils mis en place pour la gestion du DHU.

Un comité d'accompagnement sera mis sur pied afin de bénéficier de diverses expertises dans l'évaluation du dispositif.

Il sera également nécessaire de trouver des moyens financiers supplémentaires pour augmenter le temps de travail sur le terrain.

Description du projet

Les personnes qui se retrouvent en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez soi présentent souvent de multiples problématiques ; plus la durée d'instabilité est grande, plus la situation se complexifie. Dès lors, l'accès et le maintien en logement sont souvent compliqués pour les personnes présentant des troubles de santé mentale ou/et d'addiction. Le projet Housing First s'inscrit comme une offre complémentaire dans la lutte contre le sans-abrisme. Il prévoit un accès rapide en logement pour les personnes qui en sont les plus éloignées.



Public visé Les personnes sans-abri avec un long parcours d'errance cumulant des problématiques de santé mentale et/ou d'assuétudes.



Equipe

Une équipe accompagne les personnes afin de les aider à se maintenir en logement. Elle vise également le rétablissement des locataires par rapport à leurs problématiques. L'accompagnement proposé est intensif, pluridisciplinaire, mobile et non limité dans le temps.

Une partie de l'équipe a pris ses fonctions en novembre 2022, les autres engagements sont prévus début 2023. Fin 2022, l'équipe était constituée de 1,8 ETP : une coordinatrice à ½ temps, une assistante sociale à 4/5 temps et une psychologue à ½ temps.



Principes

Le Housing First suit un certain nombre de principes partagés et soutenus par l'ensemble des projets Housing First belge. Il en est de même pour le projet du RSBW. Ces huit principes sont les suivants :

Le logement comme droit fondamental

Un engagement actif et sans coercition

Séparation logement et accompagnement

Le Rétablissement comme finalité

Liberté et autodétermination

La personne est au centre de l'accompagnement

Accompagnement souple et aussi longtemp que nécessaire

Un travail sur base de la philosophie de la réduction des risques

Démarrage projet

La coordinatrice a été engagée en juin 2022 pour construire le projet et procéder aux engagements. Les premiers mois ont été consacré à la familiarisation avec le modèle théorique et à la rencontre avec les coordinateurs des Housing First des Relais sociaux urbains ainsi que ceux de Bruxelles.

Ces échanges ont été très constructifs et ont permis d'identifier certaines difficultés, telles que l'accroche avec le public, la mobilité, le nombre de partenaires. Le travail s'est donc poursuivi en identifiant les besoins en personnel et en créant les descriptifs de fonction de l'équipe d'accompagnement.

Nous avons défini notre public cible et mis au point notre procédure de sélection ainsi qu'une fiche candidature. Actuellement, tous les partenaires du RSBW peuvent soumettre une candidature.



Public Housing First du HF BW:

- Personnes sans-abri de longue durée
- Parcours d'errance (en rue, en hébergement d'urgence, en logement non conventionnel, ...) depuis minimum 1 an (à évaluer après le résultat du dénombrement)
- Parcours institutionnel important (hôpitaux psychiatriques, sortants de prison, maisons d'accueil pour sans-abris...).
- Impossibilité de trouver une place dans des dispositifs disponibles (du fait des problématiques rencontrées)



Procédure :

- Fiche candidature à compléter par les partenaires du RSBW
- Analyse de la candidature en équipe
 - Si le candidat correspond aux critères, inclusion en liste d'attente
 - Si non, proposition d'orientation vers d'autres partenaires
- Rencontre du candidat avec l'équipe
- Quand un logement est disponible: visite, signature de bail et mise en logement
- Début de l'accompagnement

Courant 2022, un appel à projets a été lancé par les Trajets de Soins pour personne internée en vue de développer une collaboration spécifique avec les Housing First. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour décrire comment il est possible pour le Housing First d'accompagner ce public spécifique. Nous avons décidé de répondre favorablement à cet appel à projet, fin 2022 nous avons un accord de principe sur le financement d'un ETP.

Quelques chiffres

- 3 suivis en logement
- 6 personnes en liste d'attente
- 17 visites à domicile ou chez un partenaire du RSBW
- 13 visites auprès de partenaires du RSBW
- 1 formation de 3 jours pour l'équipe d'accompagnement sur le modèle du Housing First organisé par le HF Lab
- 2 journées d'immersion auprès du RSUN

Les partenaires envoyeurs sont les Quatre Vents, le Cpas de Wavre, L'Ouvre-Boîte, Utuc, le SSM de Wavre, le Cpas de Chaumont-Gistoux, les équipes mobiles de psychiatries

Points d'attention

La principale difficulté pour l'équipe se situe au niveau de l'accès au logement qui est un préalable nécessaire pour démarrer de manière effective l'accompagnement. Le capteur logement fait ses prospections dans le logement public. Nous avons également entamé des discussions avec la SLSP "Notre Maison" pour une demande d'attribution spécifique. Fin 2022, nous avons obtenu un accord de principe.



Perspectives :

- Augmentation du temps de travail de la coordination à $\frac{4}{5}$ temps
- Engagement d'un travailleur pour l'équipe d'accompagnement à $\frac{4}{5}$ temps
- Engagement d'un ETP via la subvention Trajet de soins pour internés
- Poursuite des rencontres avec les 3 sociétés de logements publics pour introduire une demande d'attribution spécifique
- Poursuite des rencontres des partenaires du RSBW pour présenter le projet



Description du projet



Engagement du Capteur logement le 03 octobre 2022.

Finalité

Favoriser l'accès au logement pour les publics en grande précarité.

Objectifs

- Prospecter des logements durables dans le parc privé
- Sensibiliser les propriétaires à la plus-value de collaborer avec le capteur logement
- Créer un réseau de propriétaires mettant à disposition des logements pour un public précarisé
- Être un intermédiaire entre les propriétaires et les locataires

Missions

- ✓ Le Capteur logement prospecte des logements dans le parc privé. Il sensibilise et essaye de convaincre les propriétaires de mettre leur bien en location à des publics fragilisés. Pour se faire, il doit faire tomber les idées reçues qui circulent par rapport à ce public. Il vérifie également que le logement proposé est aux normes et accompagne les propriétaires dans des démarches si besoin. Une fois l'accord de collaboration, il propose des candidats prêts à être relogés. Le capteur trouve le meilleur « match » entre les desideratas du bailleur et ceux des éventuels preneurs (candidats). Il reste présent pour faire le lien entre le propriétaire et le locataire (via le service envoyeur) en cas de difficulté (rôle de médiateur).
- ✓ Le capteur occupe également une place centrale au sein du réseau en développant une expertise sur les matières qui le concerne. Il devient un référent sur les questions liées au logement pour les partenaires du Relais Social. A ce titre, il pourrait, à l'avenir, participer à l'élaboration de projets innovants en matière de logement.
- ✓ Enfin, pour le Housing First, il est chargé de développer des partenariats spécifiques avec les SLSP et l' AIS afin de pouvoir diversifier le type de logements proposés aux locataires Housing First.

Partenariats

Le Capteur logement va travailler avec l'ensemble des partenaires du Relais social et plus spécifiquement avec le Housing First pour lequel il occupe une place centrale dans la mise en place du projet.

Démarrage projet - Premiers résultats

1

Rencontres

Le capteur a commencé à définir sa stratégie de travail en rencontrant et en s'inspirant des projets capteurs logements existant dans les Relais Sociaux Urbains de Wallonie et de l'Ilot à Bruxelles. Dû à la spécificité du Brabant wallon et de sa géographie (27 communes), il a développé une approche adaptée.

2

Mise en place d'une procédure

Création d'une fiche candidature à destination des partenaires du RSBW. Chaque partenaire a la possibilité de soumettre 3 candidatures.

3

Rencontres des partenaires

Le Capteur Logement a été rencontré les partenaires afin de leur présenter le projet et d'envisager des pistes de collaborations. En 2022, ce sont 25 partenaires qui ont été rencontrés.

4

Premiers démarchages de propriétaires

En fonction des candidatures reçues, le Capteur logement prospecte et visite des logements selon les critères souhaités par le candidat locataire. De nombreux contacts ont été pris avec des propriétaires privés et des agences immobilières. De ces rencontres, ont découlé plusieurs visites de logements et des accords de principe de propriétaires.



Au total, ce sont 15 logements qui ont été visités. Sur ces visites, deux logements ont été captés et proposés au réseau. Une entrée en logement a eu lieu en décembre et a permis de reloger 5 personnes. Le deuxième logement capté a été proposé à un candidat Housing First qui est rentré en logement début janvier 2023.

5

Premiers contacts avec les sociétés de logements publics et avec l' AIS

A côté de ce travail réalisé auprès des propriétaires privés, des rencontres avec la société de logement « Notre maison » et l' AIS BW ont également eu lieu afin de les sensibiliser au projet Housing First.

Outils de communication

Du matériel de communication a été développé dans le but de sensibiliser les propriétaires de biens immobiliers et de leur faire connaître le projet capteur.

Un flyer et une affiche publicitaire ont été créés ainsi que l'ajout d'une page capteur logement sur le site internet du Relais Social BW.



DEVENEZ PROPRIETAIRE SOLIDAIRE

VOUS DISPOSEZ D'UN BIEN À LOUER ?

LE RELAIS SOCIAL VOUS SOUTIEN DANS VOS DÉMARCHES LOCATIVES ET LA RECHERCHE DE LOCATAIRES

SUIVI CONTINU **EXPERTISE IMMOBILIÈRE** **SERVICE GRATUIT**

☎ 010 81 00 07
✉ capteurlogement@rsbw.be
🌐 www.rsbw.be

Scannez pour plus d'infos :



Perspectives :

- Continuer sur les bases qui ont été construites en fin d'année c'est-à-dire prospecter, sensibiliser, rencontrer les propriétaires et capter des logements
- Poursuivre le travail de réseautage auprès des partenaires du Relais Social Bw
- Étendre les collaborations avec les SLSP sur le territoire de la province
- Campagne de communication sur le projet capteur dans la presse régionale gratuite, campagne d'affichage "propriétaire solidaire" et communication sur les réseaux sociaux

8. Conclusion

Après un an de fonctionnement, nous pouvons tirer les premiers bilans de la création du Relais social. En partant d'une analyse SWOT, nous pouvons identifier nos forces mais aussi les menaces à prendre en compte dans les années à venir. L'analyse s'effectue en trois niveaux : institutionnel, de réseau et par rapport aux projets développés par le RSBW.

FORCES

Au niveau institutionnel:

- Des membres impliqués au sein des différentes instances. Un fort soutien de la présidence.
- Une équipe motivée et désireuse de porter de nouveaux projets, capable de s'adapter à l'évolution de l'institution.
- Des instances qui ont chacune leurs forces et compositions propres : un regard de terrain au CP et institutionnel à l'OA.
- Les relations avec les autres Relais sociaux wallons pour échanger sur les projets, les visions et réalités.

Au niveau du réseau:

- Une cinquantaine de partenaires qui ont signé la charte du Relais social depuis sa création.
- Une volonté du réseau de pouvoir développer l'offre de services pour les personnes vivant en grande précarité.
- Le soutien d'opérateurs clés dans la mise en place du RSBW comme les maisons d'accueil et accueils de jour.
- La présence de services variés sur le territoire du Brabant wallon

Au niveau des projets:

- La création de projets en co-construction avec les partenaires, basés sur les besoins du terrain : développement et mise en place du dispositif d'hébergement d'urgence,
- Lancement de l'équipe Housing First dans le cadre du plan de relance
- Lancement du Projet Capteur Logement.

Au niveau institutionnel:

- Une structure nouvelle qui doit encore se positionner dans un cadre institutionnel plus étendu.
- Une équipe limitée pour gérer la coordination des services, et ce malgré un territoire conséquent à couvrir.
- Une équipe jeune qui doit encore se former et expérimenter.
- Un manque de trésorerie qui a impacté le lancement de projets.

Au niveau du réseau:

- Un territoire important à couvrir avec des réalités très diverses.
- Des zones moins desservies par les services qui entravent les possibilités d'interventions dans ces territoires.
- Une saturation de la demande dans certains services qui limitent les possibilités de relais, notamment dans le secteur de la santé mentale.
- Un manque de services "spécialisés" dans la grande précarité.

Au niveau des projets:

- Un manque de moyens pour mettre en place des projets "solides" et sortir des bricolages institutionnels .
- Méconnaissance des problématiques rencontrées par le public en grande précarité.
- Des projets (Capteur logement, Housing First) qui doivent s'adapter au territoire de la Province avec une perte de temps non négligeable dans les trajets.
- La problématique de l'accès au logement très marquée en Province du Brabant Wallon qui limite les perspectives de réinsertion sur le territoire.

Au niveau institutionnel:

- Le manque de personnel dédié au travail de coordination ; pas de coordinateurs adjoints, de renforts administratifs et de chargé de projet.
- Des financements incertains.
- Contrats précaires et perte des travailleurs ; subventions facultatives

Au niveau du réseau

- La multiplicité des partenaires et les difficultés à coordonner.
- Fidélisation des partenaires

Au niveau des projets:

- Difficultés de recrutement et d'avoir des personnes expérimentées, notamment dans le cadre de projets comme le HF qui demande d'accompagner les personnes les plus précarisées.
- Le lancement de projets sous financés notamment dans le cadre du Dispositif d'hébergement d'urgence où on ne peut financer qu'un ETP pour accompagner le public, ce qui limite l'élargissement du projet.

Au niveau institutionnel:

- La création du Relais social et la mise en place des nouveaux partenariats
- Une équipe qui se développe : un travailleur en janvier 2022 contre 8 en décembre 2022.

Au niveau du réseau:

- Une volonté de développer l'offre de service et d'outiller les professionnels à l'accompagnement des publics en grande précarité.
- L'élargissement des partenaires : sept partenaires ont rejoint le RSBW en 2022.

Au niveau des projets:

- La réalisation en 2022 du premier dénombrement en Brabant wallon (sur 9 communes) qui va permettre de poser les bases du Relais Social ; constats et plan d'actions.
- Un territoire presque "vierge" dans la mise en place de projets dédiés au public en grande précarité .
- Le lancement de projet pilote "Dispositif d'hébergement d'urgence" qui se veut être une nouvelle manière de répondre à l'hébergement des personnes sans logement, tout en offrant un cadre propice à la réinsertion.
- La connexion entre tous les projets menés par le Relais social et le développement d'approche en filière : de la rue à l'hébergement d'urgence vers le projet Capteur logement et Housing First.
- L'adaptation de projets connus des Relais sociaux urbains (HF et Capteur logement) à des territoires plus ruraux : à évaluer et à adapter.

Avec le soutien financier :

